

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 11 JANVIER 2023

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 11 janvier 2023 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République s'est incliné devant la mémoire des 41 personnes décédées à ce jour, suite à l'accident tragique de la route, survenu dans la nuit du samedi 07 au dimanche 08 janvier 2023, à Sikilo dans le département de Kaffrine.

Rappelant le deuil national de trois (3) jours décrété à compter du 09 janvier, le Chef de l'Etat a présenté les condoléances les plus attristées de la Nation aux familles des victimes et a souhaité prompt rétablissement aux 99 blessés recensés et pris en charge notamment au niveau de l'Hôpital Régional Thierno Birahim Ndao de Kaffrine.

Le Président de la République a salué l'élan national de solidarité exemplaire et remercie les pays et personnalités étrangères qui ont compati à notre douleur, ainsi que la mobilisation des membres du Gouvernement impliqués, de l'administration territoriale, du Maire de Kaffrine, des services de santé et de secours, du Procureur de la République et de l'ensemble des bonnes volontés qui ont apporté leurs concours aux victimes, aux blessés et à leurs familles.

A cet effet, le Chef de l'Etat a reposé la problématique du comportement global de la société face à la recrudescence des accidents de la route.

Ainsi, le Président de la République a demandé au Premier Ministre et aux ministres impliqués (Forces armées, Intérieur, Finances et Budget, Transports terrestres) de mettre en œuvre sans délais, avec l'implication de toutes les parties prenantes, les mesures arrêtées lors du Conseil interministériel sur la sécurité routière. L'application des décisions retenues, fera l'objet, en Conseil des ministres, d'un suivi et d'une évaluation hebdomadaire.

Le Chef de l'Etat a, enfin, demandé au Premier Ministre d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion spéciale sur le renouvellement prioritaire des parcs automobiles de transport, en relation avec les organisations de transporteurs et de chauffeurs.

Abordant le rôle du Haut Conseil des Collectivités territoriales et de la valorisation des territoires, le Président de la République a salué l'installation des membres de la seconde mandature du Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT), le samedi 07 janvier 2023.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion pour féliciter, encore une fois, les hauts conseillers et la Présidente du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, Madame Aminata Mbengue NDIAYE, pour la qualité du travail accompli ces dernières années.

Le Président de la République a rappelé que le Haut Conseil des Collectivités Territoriales est la 4^{ème} institution constitutionnelle de la République avec comme prérogative de donner son avis sur les politiques de décentralisation, de développement territorial et d'aménagement du territoire.

Le Chef de l'Etat a engagé le Gouvernement à examiner avec attention les 26 avis et 548 recommandations issus des rapports du HCCT et de diligenter la finalisation du cadre réglementaire portant régime financier des collectivités territoriales et d'assurer un financement optimal du développement territorial par la consolidation des projets publics réalisés dans les communes et départements.

Le Président de la République a souligné, enfin, la nécessité de promouvoir l'intercommunalité, avec l'accompagnement du HCCT et de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT).

Revenant sur le climat social et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat a insisté sur les sujets suivants

- **la maîtrise foncière et des aménagements dans les zones et sites touristiques :**
en demandant au Premier Ministre et aux ministres en charge des Finances et du Budget, des Collectivités territoriales et du Tourisme, en relation avec l'Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) et le Cadastre, de finaliser, avant fin mars 2023, la cartographie précise des zones et sites touristiques. A cet effet, le Président de la République a demandé au Gouvernement de sécuriser, à travers des Plans d'urbanisme approuvés, le périmètres d'intervention et les titres de la SAPCO dans les communes concernées, intégrant les sites classés (forêts, aires marines protégées) placés sous la surveillance des services du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition écologique ;
- **la modernisation et de la sécurisation des marchés et espaces commerciaux :**
en demandant au Premier Ministre de faire prendre toutes les dispositions requises en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme de modernisation et de Gestion des Marchés (PROMOGEM) dans les localités et sites prioritaires ciblés (*marchés Ndoumbé Diop de Diourbel, Tilène de Ziguinchor, Sandikat de Pikine, Tambacounda et Kaolack...*). Par ailleurs, le Président de la République a demandé au Ministre de l'Intérieur, de veiller à la fonctionnalité et à la mise aux normes des dispositifs de protection civile dans les marchés et espaces commerciaux.

Enfin, le Président de la République a félicité le Gouvernement pour les efforts de relance de l'activité économique, la bonne tenue des finances publiques, consacrés par l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la dernière revue du Programme économique et financier du Sénégal.

Dans sa communication, le Premier Ministre a fait le point sur la coordination des activités gouvernementales en évoquant :

- le Conseil interministériel sur la Sécurité routière ;
- le Conseil interministériel sur la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire ;
- la réunion interministérielle sur le secteur de l'Energie ;
- la réunion interministérielle sur le secteur de la Santé ;
- la rencontre avec les partenaires techniques et financiers.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur l'exécution budgétaire pour l'année 2023 ;
- le Ministre de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire a fait une communication sur le suivi de la campagne de la commercialisation de l'arachide;
- le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la stratégie de renforcement de la prise en charge des urgences et organisation des secours ;
- le Ministre des Sports a fait un compte rendu de la participation du Sénégal à la « Coupe du Monde FIFA Qatar 2022 » ;
- le Ministre de la Culture et du Patrimoine historique a fait une communication sur l'organisation de la 11^{ème} édition du Festival national des Arts et Cultures (FESNAC) à Kaffrine.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

- le projet de décret relatif aux projets d'électrification rurale décentralisée ;
- le projet de décret fixant les procédures de passation des titres d'exercice relatifs aux activités réglementées dans le secteur de l'électricité.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- **Monsieur Mamadou Camara FALL**, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Moustapha Thioune, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Serigne Ahmadou Bamba SY**, Ingénieur centralien et géomécanicien, précédemment Coordonnateur du pôle Stratégie, Performance et Qualité de Sénégal Numérique SA, est nommé Secrétaire général du Ministère des Transports aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires, poste vacant ;
- **Monsieur El Hadj Ndiogou DIOUF**, Economiste, est nommé Secrétaire général du Ministère du Développement communautaire, de la Solidarité nationale et de l'Equité sociale et territoriale, en remplacement de Madame Virginie Rachel Fayçaline Coly, appelée à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Hamade NDIAYE**, Cadre d'entreprise à l'Office des Forages ruraux (OFOR), est nommé Directeur général de l'OFOR en remplacement de Monsieur Alpha Bayla Gueye, appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Nafissatou DIOUF**, Journaliste, Titulaire d'un Doctorat de littérature française, est nommée Directeur général de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS SA), en remplacement de Monsieur Amadou Abdoulaye Diop, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Augustin NDIAYE**, Professeur de l'Enseignement secondaire de classe exceptionnelle, est nommé Directeur général du Centre national de Qualification professionnelle (CNQP) au Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, en remplacement de Monsieur Zacharia Sall, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur Mounirou LY**, Planificateur, précédemment Directeur de la Promotion de l'Habitat social, est nommé, Directeur général de l'Office national de Formation professionnelle au Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, en remplacement de Monsieur Souleymane Soumaré, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Mamadou MBATHIE**, Titulaire d'un Diplôme d'études approfondies d'Epistémologie et d'Histoire des Sciences exactes et des institutions scientifiques, est nommé Président du Conseil d'Orientation du Programme de formation Ecole-entreprise, en remplacement de Monsieur Papa Abou Camara, appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Diègane WANE**, Titulaire d'un Master en Finances et Gestion publiques, est nommée Coordonnateur du Programme de Formation Ecole-Entreprise, en remplacement de Monsieur Ousmane Diédhiou, appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Maïmouna KANTE**, précédemment Directeur de l'Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale, est nommée Directeur de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, en remplacement de Monsieur Abdou Fall, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Fait à Dakar le 11 janvier 2023

Le Ministre du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes entreprises,
Porte-Parole du Gouvernement

Abdou Karim FOFANA

